

Une sanction bien dure - 1/2

Les cinq mutins de l'expédition Le Havre-Paris ont subi une punition exemplaire et vient confirmer l'ambiance lourde qui pèse autour des sélections françaises.

La dernière fois que l'on vit Yann M'Vila sur une pelouse portant la tunique de la maison bleue, c'était en quart de finale du championnat d'Europe des nations contre l'Espagne (défaite 2-0), il avait déjà attiré la polémique. A sa sortie, il était allé s'asseoir directement sur le banc de touche sans daigner serrer la main de son remplaçant Olivier Giroud et de son sélectionneur, il s'agissait alors de Laurent Blanc. Ce comportement lui avait déjà valu une réprimande de la part de la Fédération. Pas vraiment dans les petits papiers de Didier Deschamps, le nouveau sélectionneur national, on sentait que son retour en équipe de France serait houleux, surtout avec l'affirmation d'Etienne Capoue et de Blaise Matuidi. Mais son âge le permettant, la rennais se voyait offrir une sélection avec les bleuets pour les barrages de l'Euro espoir. Auteur d'un match aller du côté du Havre plutôt très convaincant, on pensait fort logiquement que le mauvais souvenir de l'Euro était enfin passé mais la suite fut beaucoup moins réjouissante. Avec ses compagnons Antoine Griezmann, M'Baye Niang, Wissam Ben Yeder et son partenaire en club au stade rennais Chris Mavinga, ils échappaient à leur hôtel du Havre pour aller faire la fête dans une boîte de nuit de la capitale. La défaite quelques jours plus tard lors du match retour (5-3) qui élimina les jeunes bleus envenima les choses et la divulgation de l'affaire par les médias finit le travail.

A partir de là, le tourbillon était lancé, les deux bretons furent mis à l'écart du groupe professionnel puis réintégrés et les cinq ont été gentiment conviés au siège de la Fédération Française de Football pour une commission disciplinaire de grande envergure. Hier, sur les coups de neuf heures et demi du matin, c'est Wissam Ben Yeder qui arriva le premier, rapidement suivi de M'Baye Niang et Antoine Griezmann. Pour finir, dans la même voiture, les rennais Chris Mavinga et Yann M'Vila firent leur entrée. La séance ne dura pas bien longtemps. Le premier a parlé fut Antoine Griezmann qui parla "d'une erreur de jeunesse" et "d'une bêtise inconsidérée". Quant à l'attaquant toulousain, il parlait "d'un acte impardonnable" et a affirmé qu'il "faisait honte à son club et à ses éducateurs". Mais celui à qui on posa le plus de questions, c'est évidemment Yann M'Vila et on se rendit rapidement compte le faire parler sur son implication individuelle. Le jeune rennais affirma d'ailleurs "je n'ai pas tenu mon rôle de grand frère" et pour cause. Dans la boîte en question, il y avait un ami personnel de l'international français donc la commission de discipline en conclut que Yann M'Vila était l'instigateur de cette soirée et les sentences s'en sont largement ressenties. Malgré que tous les "accusés" aient clamés haut et fort leur attachement au maillot bleu, la commission n'y alla pas de main morte. On s'attendait à des peines identiques mais la Fédé voulut différencier le cas Yann M'Vila des quatre autres. Pour Wissam Ben Yeder, Antoine Griezmann, Chris Mavinga et M'Baye Niang, la suspension de toutes sélections françaises tiendra jusqu'au 31 décembre 2013. Pour le rennais, c'est différent. Il ne pourra porter un maillot siglé équipe de France qu'à partir du 29 juin 2014, c'est à dire après la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Une peine qui fait débat

La question qui se posait portait sur la dureté ou non de ces sanctions. D'un côté, on la comprend et est même plutôt logique vu l'ambiance qu'il règne à la Fédération en cette période d'élections. Le président déjà en place Noël Le Graet est candidat à sa propre sélection et il prodigue un pseudo slogan de tolérance zéro. De plus, dès le début de l'affaire, Didier Deschamps avait donné très rapidement son avis sur la question "ce qu'ils ont fait est intolérable. La sanction doit être exemplaire". Ces vœux ont été respectés à la lettre. Mais surtout, ce qui saute aux yeux, c'est l'incohérence du verdict. En étant suspendu jusqu'en mi 2014, Yann M'Vila subit la même peine que Nicolas Anelka. Donc aux vues de l'instance suprême du football français, une escapade même scandaleuse d'une bande de minots que certains aimeraient à appeler des sales gosses serait comparable à un joueur de plus de trente ans qui, lors d'une mi-temps d'un match ô combien crucial, qui se permet d'insulter son entraîneur de vous savez quoi ? Cela paraît un peu sévère. En 2010, à Knysna, des joueurs représentant le maillot bleu avaient refusés de s'entraîner. Et si on se souvient bien, seuls quatre joueurs

Une sanction bien dure - 2/2

avaient été sanctionnés et encore, pour deux ou trois matches.

Dans la sphère du football, les avis étaient très partagés. Selon Willy Sagnol "les sanctions sont justes. Je suis content qu'il y est une différence entre M'Vila et les quatre autres" alors que de l'avis d'Emmanuel Petit "il fallait une sanction mais pas aussi disproportionnée. Le climat a changé depuis 2010 mais les sanctions sont dix fois plus dures". Avec tout ça, on oublie qu'un des mutins, le toulousain Wissam Ben Yeder, est le meilleur buteur français du championnat avec sept unités mais le Maroc a tout à fait le droit de lui faire du pied. Encore un qui va nous passer sous le nez mais c'est vrai que des bon joueurs en équipe de France, il y en a bien trop